

TAQA MOROCCO

SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET À CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL SOCIAL : 2.358.854.200 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : CENTRALE THERMIQUE DE JORF LASFAR,
COMMUNE MOULAY ABDELLAH, ROUTE RÉGIONALE 301, PK 23, EL JADIDA
REGISTRE DE COMMERCE D'EL JADIDA NUMÉRO 2145



AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires de la société TAQA MOROCCO, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'hôtel Kenzi Sidi Maarouf, Lotissement Mandarouna 300, Sidi Maarouf, 20 190 Casablanca, le :

12 AVRIL 2016 A 17 HEURES

En vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Directoire sur les comptes annuels sociaux et consolidés et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
2. Lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
3. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
4. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
5. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
7. Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes ;
8. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
9. Approbation des conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
10. Renouvellement du mandat du cabinet Benjelloun Touimi Consulting représenté par Monsieur Abdelmajid Benjelloun Touimi, Commissaire aux Comptes de la Société ;
11. Ratification de la cooptation de Monsieur Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaferi en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Michael Terence McGuinty ;
12. Questions diverses ;
13. Pouvoirs en vue des formalités.

IMPORTANT :

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives peuvent assister à cette assemblée sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux.

La demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour, formulée par les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de la loi n° 17-95, doit être déposée ou adressée par lesdits actionnaires au siège social contre accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication du présent avis de convocation.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire justifiant d'un mandat, par son conjoint, par un ascendant ou descendant ou par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuille de valeurs mobilières. Des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social et seront disponibles sur le site internet www.taqamorocco.ma conformément aux dispositions de la loi n° 17-95.

PROJETS DE RÉOLUTIONS

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après que le rapport de gestion du Directoire et les observations du Conseil de Surveillance lui aient été présentés et connaissance prise du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés et se traduisant par un bénéfice net de **841.614.663,48 Dirhams**.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après que le rapport de gestion du Directoire et les observations du Conseil de Surveillance lui aient été présentés et connaissance prise du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés et se traduisant par un Résultat Net Part du Groupe de **965.993.754,18 Dirhams**.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Directoire, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015 comme suit :

Bénéfice net au 31 décembre 2015 (a) = **841.614.663,48 Dirhams**

Réserve légale (b) = **0,00 Dirhams**

Nouveau solde : (c) = (a)-(b) = **841.614.663,48 Dirhams**

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur = **0,00 Dirhams**

Autres réserves (Réserves facultatives) (d) = **16.968.873,40 Dirhams**

Bénéfice disponible pour distribution (e) = (c)+(d) = **858.583.536,88 Dirhams**

Dividendes (f) = 30 Dirhams x 23.588.542 actions = **707.656.260,00 Dirhams***

Reliquat à affecter en réserves facultatives (g) = (e) - (f) = **150.927.276,88 Dirhams**

* Les dividendes seront mis en paiement au plus tard le 27 juillet 2016

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne à tous les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice 2015.

Elle décide, en outre, de donner décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission durant l'exercice écoulé.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 95 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 78-12, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat du cabinet Benjelloun Touimi Consulting représenté par Monsieur Abdelmajid Benjelloun Touimi, Commissaire aux Comptes de la Société, arrive à terme à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de le renouveler pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation par le Conseil de Surveillance du 13 octobre 2015 de Monsieur Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaferi en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Michael Terence McGuinty et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales de dépôt et de publicité.

Le Directoire

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2015



BILAN ACTIF				
ACTIF	EXERCICE		EXE. PREC	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	340 261 190,45	206 701 610,86	133 559 579,59	103 525 429,20
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	340 261 190,45	206 701 610,86	133 559 579,59	103 525 429,20
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	11 856 569 822,13	6 864 458 950,56	4 992 110 871,57	5 420 128 165,21
• Immobilisations en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	11 069 234 682,83	6 345 697 601,86	4 723 537 080,97	5 126 105 439,43
• Fonds commercial				
• Autres immobilisations incorporelles	787 335 139,30	518 761 348,70	268 573 790,60	291 022 725,78
• Immobilisations incorporelles en cours				3 000 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	783 034 319,94	444 429 178,25	338 605 141,69	302 307 059,43
• Terrains				
• Constructions	1 692 278,57	350 544,40	1 341 734,17	601 715,97
• Installations techniques, matériel et outillage	389 218 042,55	310 169 913,57	79 048 128,98	76 520 330,26
• Matériel de transport	2 924 310,20	2 656 836,99	267 473,21	518 652,33
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	228 792 981,11	131 030 778,35	97 762 202,76	92 449 021,46
• Autres immobilisations corporelles	313 970,50	221 104,94	92 865,56	35 920,24
• Immobilisations corporelles en cours	160 092 737,01		160 092 737,01	132 181 419,17
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1 205 797 252,89	1 205 797 252,89	1 208 845 533,60	1 208 845 533,60
• Prêts immobilisés	5 348 190,03		5 348 190,03	8 396 470,74
• Autres créances financières	449 462,86		449 462,86	449 462,86
• Titres de participation	1 199 999 600,00		1 199 999 600,00	1 199 999 600,00
• Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (E)				
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	14 185 662 585,41	7 515 589 739,67	6 670 072 845,74	7 034 806 187,44
STOCKS (F)	1 056 511 539,86	17 396 496,40	1 039 115 043,46	978 435 474,95
• Marchandises				
• Matières et fournitures consommables	1 056 511 539,86	17 396 496,40	1 039 115 043,46	978 435 474,95
• Produits en cours				
• Produits intermédiaires et produits résiduels				
• Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	2 061 709 539,89		2 061 709 539,89	1 640 201 008,06
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	21 006 772,10		21 006 772,10	25 720 002,57
• Clients et comptes rattachés	1 117 225 544,20		1 117 225 544,20	959 941 532,35
• Personnel	1 843 930,03		1 843 930,03	1 327 094,77
• Etat	454 675 012,25		454 675 012,25	433 318 110,70
• Comptes d'associés				
• Autres débiteurs	461 995 264,55		461 995 264,55	217 626 614,76
• Comptes de régularisation actif	4 963 016,76		4 963 016,76	2 267 652,91
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	484 291 324,56		484 291 324,56	730 246 578,75
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	3 878 843,43		3 878 843,43	2 624 268,21
(Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	3 606 391 247,74	17 396 496,40	3 588 994 751,34	3 351 507 329,97
TRESORERIE ACTIF				
• Chèques et valeurs à encaisser				
• Banques, TG et CP	35 354 815,56		35 354 815,56	27 979 735,83
• Caisse, Régies d'avance et accreditifs	9 437,10		9 437,10	28 124,99
TOTAL III	35 364 252,66		35 364 252,66	28 007 860,82
TOTAL GENERAL I-II+III	17 827 418 085,81	7 532 986 236,07	10 294 431 849,74	10 414 321 378,23

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)				
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015				
I	PRODUITS D'EXPLOITATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2	
	• Ventes de marchandises en l'état			
	• Ventes de biens et services produits	4 887 224 375,99		4 877 913 258,79
	Chiffre d'affaires			
	• Variation de stocks de produits (+/-) (1)			
	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
	• Subventions d'exploitation			
	• Autres produits d'exploitation	2 165 558,31		2 165 558,31
	• Reprises d'exploitation ; transferts de charges	23 285 103,50		23 285 103,50
	TOTAL I	4 912 675 037,80		4 912 675 037,80
	II CHARGES D'EXPLOITATION			
	• Achats revendus (2) de marchandises			
	• Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 174 372 842,01		3 137 323 577,95
	• Autres charges externes	174 178 107,52		212 579 282,46
	• Impôts et taxes	23 658 209,67		24 359 493,70
	• Charges de personnel	198 923 581,02		200 755 156,75
	• Autres charges d'exploitation			
	• Dotations d'exploitation	569 255 407,84		569 255 407,84
	TOTAL II	4 140 388 148,06		4 196 339 672,33
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	772 286 889,74		703 497 676,55
	IV PRODUITS FINANCIERS			
	• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	461 995 264,55		461 995 264,55
	• Gains de change	63 485 571,40		23 667 680,51
	• Intérêts et autres produits financiers	20 427 880,48		97 972 536,76
	• Reprises financières ; transferts de charges	199 479,93		232 332,02
	TOTAL IV	546 108 196,36		339 499 164,05
	V CHARGES FINANCIERES			
	• Charges d'intérêts	266 708 047,33		301 802 705,18
	• Pertes de change	27 417 470,77		5 376 486,44
	• Autres charges financières			
	• Dotations financières	85 860,63		199 479,93
	TOTAL V	294 211 378,73		294 211 378,73
	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	251 896 817,63		32 120 492,50
	VII RESULTAT COURANT (III + VI)	1 024 183 707,37		735 618 169,05

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

BILAN PASSIF			
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015			
PASSIF	EXERCICE		EXE. PREC
	EXERCICE	EXE. PREC	EXE. PREC
CAPITAUX PROPRES (A)			
• Capital social ou personnel (1)	2 358 854 200,00		2 358 854 200,00
• moins : actionnaires capital souscrit non appelé			
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 164 804 710,00		1 164 804 710,00
• Ecarts de réévaluation			
• Réserve légale	235 885 420,00		219 125 640,00
• Autres réserves (Réserves facultatives)	16 968 873,40		44 592 842,29
• Report à nouveau (2)			
• Résultats nets en instance d'affectation (2)			
• Résultat net de l'exercice (2)	841 614 663,48		508 083 735,11
Total des capitaux propres (A)	4 618 127 866,88		4 295 461 127,40
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)			
• Subventions d'investissement			
• Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	4 485 294 117,67		4 883 986 928,10
• Emprunts obligataires			
• Autres dettes de financement	4 485 294 117,67		4 883 986 928,10
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	15 384 492,00		13 936 737,00
• Provisions pour risques			
• Provisions pour charges	15 384 492,00		13 936 737,00
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (E)			
• Augmentation des créances immobilisées			
• Diminution des dettes de financement			
Total I (A+B+C+D+E)	9 118 806 476,55		9 193 384 792,50
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 159 265 149,56		1 173 596 442,12
• Fournisseurs et comptes rattachés	540 967 118,18		665 036 584,53
• Clients créditeurs, avances et acomptes	34 294 234,83		45 114 515,81
• Personnel	35 679 260,52		28 842 490,77
• Organismes sociaux	9 650 157,52		8 063 754,81
• Etat	145 118 045,14		143 152 684,47
• Comptes d'associés	1 697,19		1 697,19
• Autres créanciers	390 409 499,37		277 164 384,11
• Comptes de régularisation passif	3 145 136,81		6 220 330,43
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	12 758 571,66		39 919 843,67
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (Eléments circulants) (H)	3 601 651,97		7 420 299,94
Total II (F+G+H)	1 175 625 373,19		1 220 936 585,73
TRESORERIE PASSIF			
• Crédits d'escompte			
• Crédits de trésorerie			
• Banques (soldes créditeurs)			
TOTAL III			
TOTAL GENERAL I-II+III	10 294 431 849,74		10 414 321 378,23

(1) Capital personnel débiteur (-)
(2) Bénéficiaire (+) Déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (suite)				
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015				
OPERATIONS	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
VII RESULTAT COURANT (reports)	1 024 183 707,37		1 024 183 707,37	735 618 169,05
VIII PRODUITS NON COURANTS				
• Produits des cessions d'immobilisations	73 000,00		73 000,00	
• Subventions d'équilibre				
• Reprises sur subventions d'investissement				
• Autres produits non courants	621 495,07		621 495,07	1 619 131,80
• Reprises non courantes ; transferts de charges	3 961 205,70		3 961 205,70	
TOTAL VIII	4 655 700,77		4 655 700,77	1 619 131,80
IX CHARGES NON COURANTES				
• Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
• Subventions accordées				
• Autres charges non courantes	17 917 133,78		17 917 133,78	15 879 003,38
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	2 287 755,00		2 287 755,00	48 662 293,86
TOTAL IX	20 204 888,78		20 204 888,78	64 541 297,24
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	(15 549 188,01)		(15 549 188,01)	(62 922 165,44)
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	1 008 634 519,36		1 008 634 519,36	672 696 003,61
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	167 019 855,88		167 019 855,88	164 612 268,50
XIII RESULTAT NET (XI - XII)	841 614 663,48		841 614 663,48	508 083 735,11
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	5 463 438 934,93		5 463 438 934,93	5 240 955 644,73
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	4 621 824 271,45		4 621 824 271,45	4 732 871 909,62
XVI RESULTAT NET (Total produits - total charges)	841 614 663,48		841 614 663,48	508 083 735,11

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2015



ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)			
I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)			
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015			
	EXERCICE	EXE. PRECEDENT	
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	4 887 224 375,99	4 877 913 258,79
3	* Ventes de biens et services produits	4 887 224 375,99	4 877 913 258,79
4	* Autres charges externes		
5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.		
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	3 348 550 949,53	3 349 902 860,41
6	* Achats consommés de matières et fournitures	3 174 372 842,01	3 137 323 577,95
7	* Autres charges externes	174 178 107,52	212 579 282,46
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	1 538 673 426,46	1 528 010 398,38
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	23 658 209,67	24 359 493,70
10	- Charges de personnel	198 923 581,02	200 755 156,75
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	1 316 091 635,77	1 302 895 747,93
11	+ Autres produits d'exploitation	2 165 558,31	3 876 850,80
12	- Autres charges d'exploitation		
13	+ Reprises d'exploitation; transferts de charges	23 285 103,50	18 047 239,29
14	- Dotations d'exploitation	569 255 407,84	621 322 161,47
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	772 286 889,74	703 497 676,55
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	251 896 817,63	32 120 492,50
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	1 024 183 707,37	735 618 169,05
IX	+/- RESULTAT NON COURANT	(15 549 188,01)	(62 922 165,44)
15	- Impôts sur les résultats	167 019 855,88	164 612 268,50
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	841 614 663,48	508 083 735,11
II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT			
1	Résultat net de l'exercice		
=	* Bénéfice +	841 614 663,48	508 083 735,11
=	* Perte -	-	-
2	+ Dotations d'exploitation (1)	551 858 911,44	599 999 881,48
3	+ Dotations financières (1)	-	-
4	+ Dotations non courantes (1)	15 384 492,00	13 936 737,00
5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-
6	- Reprises financières (2)	-	-
7	- Reprises non courantes (2) (3)	13 936 737,00	13 876 181,00
8	+ Produits des cessions d'immobilisations	73 000,00	-
9	+ Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	-	-
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	1 394 848 329,92	1 108 144 172,59
10	- Distributions de bénéfices	518 947 924,00	2 514 538 577,20
II	AUTOFINANCEMENT	875 900 405,92	(1 406 394 404,61)

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.
NOTA : Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'EBE.

TABLEAU DE FINANCEMENT				
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				
MASSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
			Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	9 118 806 476,55	9 193 384 792,50	74 578 315,95
2	Moins actif immobilisé	6 670 072 845,74	7 034 806 187,44	364 733 341,70
3	= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)	2 448 733 630,81	2 158 578 605,06	290 155 025,75
4	Actif circulant	3 588 994 751,34	3 351 507 329,97	237 487 421,37
5	Moins Passif circulant	1 175 625 373,19	1 220 936 585,73	45 311 212,54
6	= BESOINS DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)	2 413 369 378,15	2 130 570 744,24	282 798 633,91
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	35 364 252,66	28 007 860,82	7 356 391,84
II. EMPLOIS ET RESSOURCES				
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
• AUTOFINANCEMENT (A)		875 900 405,92		(1 406 394 404,61)
* Capacité d'autofinancement		1 394 848 329,92		1 108 144 172,59
- Distributions de bénéfices		(518 947 924,00)		(2 514 538 577,20)
• CÉSSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		5 816 629,04		2 704 513,72
• Cessions d'immobilisations incorporelles				
• Cessions d'immobilisations corporelles		73 000,00		
• Cessions d'immobilisations financières				
• Récupérations sur créances immobilisées		5 743 629,04		2 704 513,72
• AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
• Augmentations de capital, apports				
• Subvention d'investissement				
• AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
(nettes de primes de remboursement)				
(A+B+C+D)		881 717 034,96		(1 403 689 890,89)
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)				
		79 748 558,66		75 450 490,93
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles		8 500,58		1 518 720,68
• Acquisitions d'immobilisations corporelles		79 740 058,08		73 931 770,25
• Acquisitions d'immobilisations financières				
• Augmentation des créances immobilisées				
• REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
• REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		398 692 810,97		398 692 810,48
• EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		113 120 639,58		65 033 341,00
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		591 562 009,21		539 176 642,41
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)				
		282 798 633,91		1 939 777 638,94
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE				
		7 356 391,84		3 088 894,36
TOTAL GENERAL		881 717 034,96	881 717 034,96	539 176 642,41

TAQA MOROCCO

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU 31 DECEMBRE 2015 (ETIC)

A- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

A.0 / INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ACTIVITÉ

A.0.1 HISTORIQUE

La centrale thermique de Jorf Lasfar est située sur la côte atlantique du Maroc, adjacente au port de Jorf Lasfar, dans la province d'El Jadida. Le site est localisé à environ 127 Km au sud-ouest de Casablanca. La construction des unités 1 et 2 de la centrale thermique a été effectuée par GEC Alstom pour le compte de l'Office National d'Electricité (ONE), et achevée en 1994. Chacune de ces unités, utilisant le charbon comme combustible, a une capacité de 330 MW.

En octobre 1994, l'ONE a émis un appel d'offre international relatif à la concession de la centrale thermique de Jorf Lasfar pour une période de 30 années. Le Groupement formé par ABB Energy Ventures et CMS Generation (Le Consortium) a été retenu en février 1995.

L'accord de principe établi entre l'ONE et le Consortium en avril 1996 a permis le démarrage des négociations des contrats afférents au projet (Project Agreements).

A.0.2 CONSTITUTION ET ACTIVITÉ

Dans le but de conclure officiellement et mettre en œuvre ces contrats, le Consortium a constitué, en date du 20 janvier 1997, une société marocaine en commandite par actions dénommée Jorf Lasfar Energy Company (JLEC), immatriculée au Registre de Commerce sous le Numéro 2145, ayant pour Identification Fiscale le Numéro 1021595 et enregistrée à la Patente sous le Numéro 42161753.

Conformément à ses statuts, la société a pour objet de construire, exploiter, gérer et maintenir la centrale électrique de Jorf Lasfar, incluant le développement, le financement, l'équipement, la construction, le design, les tests, l'exploitation et la maintenance

des deux nouvelles unités, qui sont quasiment similaires en taille et en technologie à celles déjà existantes. Dans le but d'assurer son approvisionnement en combustibles, la société développe, exploite et entretient les installations de déchargement, de transport et de stockage du charbon existantes au Port de Jorf Lasfar.

Afin d'exercer ces activités, la société a reçu un droit de jouissance du site localisé au port de Jorf Lasfar, des unités existantes, des unités nouvelles, des installations de transport du charbon. Ce droit de jouissance s'étale sur toute la durée des contrats de concession, qui est de 30 ans à compter du 12 Septembre 1997, date de la Mise en Place du Financement.

A.0.3 PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

Le 12 septembre 1997, date de la Mise en Place du Financement, tous les Contrats de Projet ont été signés, le Contrat d'Emprunt Groupe a été exécuté, et le premier déblocage de l'Emprunt Groupe a notamment servi au paiement du Droit de Jouissance à l'ONE. Par conséquent, JLEC a pris possession de la Centrale Thermique le 13 septembre 1997 et a commencé à vendre la capacité disponible et la production nette à l'ONE, conformément au Contrat de Fourniture d'Énergie Électrique. Les conditions requises pour le financement du projet ont été complétées en novembre 1997.

A.0.4 PÉRIODE DE CONSTRUCTION DES UNITÉS 3 ET 4

Les Unités 3 et 4 ont été respectivement mises en exploitation le 9 juin 2000 et le 2 février 2001, soit respectivement 33 mois et 40 mois à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

A.0.5 ACQUISITION DE JLEC PAR TAQA

Le 2 mai 2007, Abu Dhabi National Energy Company ("TAQA") a acheté CMS Generation, filiale de CMS Energy qui contrôle les actionnaires directs de JLEC (i) Jorf Lasfar Energiaktiebolag, (ii) Jorf Lasfar Power Energy AB and (iii) Jorf Lasfar Handelsbolag et les

filiales du Groupe ABB (i) Tre Kronor Investment AB, (ii) AB Cythere 61 and (iii) AB Cythere 63. En conséquence de ces acquisitions, JLEC était directement et indirectement détenue par TAQA.

A.0.6 REFINANCEMENT DE LA DETTE

Le refinancement de la dette contractée en devises en 1997 auprès d'un consortium de bailleurs de fonds étrangers ainsi que la dette convertible en actions contractée auprès des actionnaires directs de JLEC, moyennant la contraction d'un crédit auprès d'un consortium de banques marocaines, comportant de deux tranches A et B d'une maturité long terme (une Tranche A d'un montant de 5.500.000,00 Dirhams et une Tranche B de 1.500.000,00 Dirhams), et de deux Tranches R (une facilité court terme sur un an) d'un montant de 200.000,00 Dirhams chacune, dont le contrat a été signé en date du 16 janvier 2009, tel que modifié par avenant en date du 27 mars 2009 et par avenant en date du 22 décembre 2009 et par avenant du 15 décembre 2010 et par avenant en date du 10 décembre 2012 et par avenant en date du 3 octobre 2014 et par avenant n°6 en date du 3 juillet 2015.

A.0.7 CRÉATION DE LA FILIALE JORF LASFAR ENERGY COMPANY 5&6 (JLEC 5&6)

Le 22 décembre 2010, JLEC 5&6 a été créée pour porter le projet d'extension de la Centrale Thermique de Jorf Lasfar par la construction de deux nouvelles unités de 350MW brute chacune fonctionnant au charbon vapeur sur le site adjacent au site actuel de la centrale thermique de Jorf Lasfar. Les deux nouvelles unités de production d'électricité (Unités 5&6) sont d'une capacité de 700 MW (2 x 350 MW), portant la capacité totale de la centrale thermique de Jorf Lasfar à plus de 2000 MW. TAQA Morocco détient au 31 décembre 2014 66% des actions de JLEC 5&6.

Les Unités 5&6 ont été mises en exploitation commerciale respectivement le 15 avril et le 7 juin 2014.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2015



A.0.8 PLACEMENT PRIVÉ ET INTRODUCTION EN BOURSE

En décembre 2013, une double augmentation de capital d'un montant global de DH 1.500.000.310 a été effectuée :

- Une première augmentation «Augmentation de Capital Pré-IPO » a été réservée à des investisseurs institutionnels (RMA Watanya, SCR et MCMA) suite à un Placement Privé qui s'est élevé à DH 499.999.805, dont 111.731.800 Dh à titre de nominal et 388.268.005 Dh à titre de prime d'émission. Les actions issues du Placement Privé ont été intégralement libérées et portent jouissance à compter du 1er janvier 2013 ;

- Une deuxième augmentation de capital «Augmentation de Capital IPO» a été réalisée auprès du Grand Public suite à l'introduction en bourse de JLEC pour un montant de DH 1.000.000.505, dont 223.463.800 Dh à titre de nominal et 776.536.705 Dh à titre de prime d'émission. Les actions issues de l'introduction en bourse ont intégralement été libérées et portent jouissance à compter du 1er janvier 2013.

A l'issue de l'introduction en bourse précitée, Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) détient désormais 85,79 % du capital de TAQA MOROCCO S.A. (ex Jorf Lasfar Energy Company) s'est réunie le 13 Octobre 2014 à, et a notamment approuvé :

A.0.9 CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE ET EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires de TAQA MOROCCO S.A. (ex Jorf Lasfar Energy Company) s'est réunie le 13 Octobre 2014 à, et a notamment approuvé :

- L'adoption de la nouvelle dénomination sociale « TAQA Morocco » ;
- L'extension de l'objet sociale de la société TAQA Morocco ;
- La modification corrélatrice des Statuts de la société TAQA Morocco.

A.1 PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

A.1.1 GÉNÉRALITÉS

Les états de synthèse de la société TAQA Morocco sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc, tels que prescrits dans le Code Général de Normalisation Comptable (CGNC).

Durant la période de constitution et d'établissement de la Société (jusqu'à la date de la Mise en Place du Financement), toutes les dépenses ont été payées par le Groupement (ABB et CMS). Dès la Mise en Place du Financement, tous les frais de premier établissement et de constitution supportés par les sociétés apparentées ont été facturés à JLEC, et remboursés par la Société.

A.1.2 IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR

- Frais préliminaires

Dès la date de la Mise en Place du Financement, la Société a immobilisé ses frais préliminaires, et les a amortis sur une durée ne dépassant pas cinq années. Les frais préliminaires comprennent les charges légales et administratives engagées pour constituer la société, ainsi que certaines dépenses supportées dans le but de préparer le démarrage de l'activité commerciale de la Société.

- Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices comportent :

- Les dépenses engagées dans le cadre des Révisions Majeures, effectuées tous les 8 ans selon un plan préétabli, sont constatées en charges à répartir et amorties sur une durée de cinq ans ;

- Les dépenses engagées dans le cadre des Révisions Mineures, effectuées tous les 3 ans selon un plan préétabli, sont constatées en charges à répartir et amorties sur une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 2014 ;

- Les frais liés à l'introduction en bourse qui ont été constatés en charges à répartir et amortis sur 5 ans.

A.1.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Frais d'obtention du financement

Les dépenses engagées pour obtenir le financement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée de cinq années. L'amortissement périodique des ces frais est constaté en dotation d'exploitation conformément aux dispositions du CGNC.

- Autres frais de développement du projet

A dater de la Mise en Place du Financement, la Société a comptabilisé en immobilisations incorporelles certaines dépenses payées par le Groupement durant la période de développement du projet. Ces frais immobilisés sont répartis sur la durée de la concession, soit 30 ans à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

- Droit de jouissance initial

Conformément au Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (Transfer of Possession Agreement, TPA) et en contrepartie du paiement du Prix du Transfert du Droit de Jouissance prévu par ce contrat, l'ONE a transféré à JLEC son « droit de jouissance » du Site et des unités 1 & 2. Ce droit de jouissance est immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession, soit 30 ans à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

- Droit de jouissance complémentaire

Comme indiqué à la note A.0.4 ci-dessus, JLEC avait procédé à la construction des Unités 3 et 4 durant une période respectivement de 33 mois et 40 mois, à compter de la date de la Mise en Place du Financement, ainsi qu'à d'autres investissements liés au Site. Durant cette période, les dépenses totales correspondantes, incluant les intérêts intercalaires, ont été comptabilisées en immobilisations corporelles en cours. A compter de la Mise en Exploitation de l'Unité 4, le 2 février 2001, le droit de jouissance de JLEC avait été étendu à ces nouvelles unités. Ces actifs incorporels sont amortis sur la période restante de la concession, soit 26 ans et 7 mois à compter de cette date.

A.1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste comprend les actifs corporels dont la durée de vie estimée est inférieure à la durée de la concession. Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire et les taux fiscaux en vigueur.

A.1.5 STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP), à l'exception des stocks de pièces de rechange qui sont valorisés au Premier Entrée Premier Sortie (P.E.P.S).

A.1.6 CRÉANCES ET DETTES LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change prévalant à la date de la transaction. Ces créances et dettes sont converties au taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion actif ou passif.

Les pertes latentes de change sont constatées dans le compte de produits et charges par le biais de provisions financières.

Les gains de change latents ne sont pas constatés dans le compte de produits et charges.

A.2 ETAT DES DÉROGATIONS

A.2.1 DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

Néant.

A.2.2 DÉROGATIONS AUX MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Amortissement des charges à répartir – Révisions mineures
Les dépenses engagées dans le cadre de la révision mineure (25 jours) des unités 1 et 2 effectuées en 2013 sont constatées en charges à répartir et amorties sur une durée de trois exercices au lieu des cinq exercices prévues par le Code Général des Impôts pour les charges à répartir. Cette durée est justifiée par le fait que les travaux effectués dans le cadre de ces révisions permettent de maintenir le niveau de performance de l'Unité ayant fait l'objet d'une Révision mineure à un niveau constant pendant les trois années suivantes, le surplus d'amortissement comptable par rapport à l'amortissement fiscalement autorisé est réintégré dans le tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal B12.

A.2.3 DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les gains et pertes de change provenant de la comptabilisation des achats de charbon et des règlements correspondants, effectués en Dollars américains et convertis en dirhams au cours du jour d'opération, sont enregistrés dans un sous-compte de la rubrique « Achats de charbon » intitulé « Différences sur achats de charbon en dollars », parmi les charges d'exploitation. Ce traitement particulier, sans impact sur le patrimoine et la situation financière de la Société, est justifié par le fait que ces différences sont liées aux règles de comptabilisation, et ne correspondent pas à des gains et pertes de change provenant de la conversion de dirhams en dollars.

A.3 ETAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

A.3.1 CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION

Néant.

A.3.2 CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION

Néant.

En Dirhams Marocains		Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015	
COMPTÉ PRINCIPAL		INTITULE	MONTANT AU 31/12/2015
2128200000	Réparation Transformateurs	57 848 430,73	
2128200000	Révisions mineures et majeures	221 039 148,88	
2128200000	Projet Lorentz	41 994 119,86	
2128200000	Projet GP	8 656 026,92	
2128200000	Honoraires projet cendres	5 630 000,00	
2128200000	Projet optimisation financement	5 093 464,06	
	Valeur brute		340 261 190,45
2812820000	Réparation Transformateurs	57 848 430,73	
2812820000	Révisions mineures et majeures	112 939 628,10	
2812820000	Projet Lorentz	25 196 471,91	
2812820000	Projet GP	5 193 616,14	
2812820000	Honoraires projet cendres	4 504 771,20	
2812820000	Projet optimisation financement	1 018 692,78	
	Amortissements cumulés		206 701 610,86
		TOTAL	133 559 579,59

ETAT B2 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES									
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015									
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	Acquisition	AUGMENTATION Production par l'E pour elle-m.	Virement	Cession	Retrait	Virement	MONTANT BRUT FIN EXERCICE	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	227 140 550,87	113 120 639,58						340 261 190,45	
• Frais préliminaires								-	
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	227 140 550,87	113 120 639,58						340 261 190,45	
• Primes de remboursement des obligations								-	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 856 561 321,55	8 500,58						11 856 569 822,13	
• Immobilisations en recherche et développement								-	
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	11 069 226 182,25	8 500,58						11 069 234 682,83	
• Fonds commercial								-	
• Autres immobilisations incorporelles	787 335 139,30							787 335 139,30	
• Immobilisations incorporelles en cours								-	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	703 539 405,83	79 740 058,08		47 250 206,40	494 125,53		47 001 224,84	783 034 319,94	
• Terrains								-	
• Constructions	874 378,56			817 900,01				1 692 278,57	
• Installations techniques, matériel et outillage	365 082 295,20	1 265 193,00		22 870 554,35				389 218 042,55	
• Matériel de transport	3 418 435,73				494 125,53			2 924 310,20	
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	201 745 790,67	3 485 438,40		23 561 752,04				228 792 981,11	
• Autres immobilisations corporelles	237 086,50	76 884,00						313 970,50	
• Immobilisations corporelles en cours	132 181 419,17	74 912 542,68					47 001 224,84	160 092 737,01	

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2015



ETAT B2 bis - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissement sur immobilisat° sorties 3	Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015 Cumul d'amortissem fin exercice 4=1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	123 6 15 121,67	83 086 489,19		206 701 610,86
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	123 615 121,67	83 086 489,19		206 701 610,86
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 436 433 156,34	428 025 794,22		6 864 458 950,56
• Immobilisations en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 940 120 742,82	405 576 859,04		6 345 697 601,86
• Fonds commercial				
• Autres immobilisations incorporelles	496 312 413,52	22 448 935,18		518 761 348,70
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	401 232 346,40	43 690 956,85	494 125,00	444 429 178,25
• Terrains				
• Constructions	272 662,59	77 881,81		350 544,40
• Installations techniques, matériel et outillage	288 561 964,94	21 607 948,63		310 169 913,57
• Matériel de transport	2 899 783,40	(242 946,41)		2 656 836,99
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	109 296 769,21	22 228 134,14	494 125,00	131 030 778,35
• Autres immobilisations corporelles	201 166,26	19 938,68		221 104,94

ETAT B3 - TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS									
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015									
Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produits de cession	Plus values	Moins values	Cession / Retrait	
31-déc-15	2341000000	494 125,00	494 125,00		73 000,00	73 000,00			Cession
TOTAL		494 125,00	494 125,00		73 000,00	73 000,00			

ETAT B4 - TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION									
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	Produits inscrits au CPC de l'ex. 9
JORF LASFAR ENERGY COMPANY 5&6 «JLEC 5&6»	ENERGIE ELECTRIQUE	1 818 200 000	66%	1 199 999 600,00	1 199 999 600,00	30-sept-15	2 959 628 960,04	1 003 925 426,83	
TOTAL				1 199 999 600,00	1 199 999 600,00		2 959 628 960,04	1 003 925 426,83	

ETAT B5 - TABLEAU DES PROVISIONS								
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015								
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	13 936 737,00			15 384 492,00			13 936 737,00	15 384 492,00
SOUS TOTAL (A)	13 936 737,00			15 384 492,00			13 936 737,00	15 384 492,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	21 322 279,99	17 396 496,40			21 322 279,99			17 396 496,40
5. Autres provisions pour risques et charges	39 919 843,67		85 860,63			199 479,93	27 047 652,71	12 758 571,66
6. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	61 242 123,66	17 396 496,40	85 860,63		21 322 279,99	199 479,93	27 047 652,71	30 155 068,06
TOTAL (A+B)	75 178 860,66	17 396 496,40	85 860,63	15 384 492,00	21 322 279,99	199 479,93	40 984 389,71	45 539 560,06

ETAT B6 - TABLEAU DES CREANCES								
En Dirhams Marocains								
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015								
CREANCES	TOTAL AU 31.12.2015	ANALYSE PAR ECHEANCE			Montants en devises	AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 797 652,89	4 278 701,89	1 518 951,00					
• Prêts immobilisés	5 348 190,03	3 829 239,03	1 518 951,00					
• Autres créances financières	449 462,86	449 462,86						
DE L'ACTIF CIRCULANT	2 061 709 539,89		2 056 239 698,57		6 363 363,76	454 675 012,25	461 995 264,55	
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	21 006 772,10		21 006 772,10		4 903 205,42			
- Clients et comptes rattachés	1 117 225 544,20	506 824,56	1 116 718 719,64		1 460 158,34			
- Personnel	1 843 930,03		1 843 930,03					
- Etat	454 675 012,25		454 675 012,25			454 675 012,25		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	461 995 264,55		461 995 264,55				461 995 264,55	
- Comptes de régularisation - Actif	4 963 016,76	4 963 016,76						

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2015



ETAT : B7 - TABLEAU DES DETTES								
En Dirhams Marocains								
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015								
DETTES	TOTAL AU 31-12-2015	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	4 485 294 117,67	4 086 601 307,31	398 692 810,36					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	4 485 294 117,67	4 086 601 307,31	398 692 810,36					
DU PASSIF CIRCULANT	1 159 265 149,56		768 855 650,19		390 693 652,28	154 768 202,66	41 628 411,56	
- Fournisseurs et comptes rattachés	540 967 118,18		540 967 118,18		390 693 652,28		41 628 411,56	
- Clients créditeurs, avances et acomptes	34 294 234,83		34 294 234,83					
- Personnel	35 679 260,52		35 679 260,52					
- Organismes sociaux	9 650 157,52		9 650 157,52			9 650 157,52		
- Etat	145 118 045,14		145 118 045,14			145 118 045,14		
- Comptes d'associés	1 697,19		1 697,19					1 697,19
- Autres créanciers	390 409 499,37	390 409 499,37						
- Comptes de régularisation - Passif	3 145 136,81		3 145 136,81					

ETAT : B8 - TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REQUES					
Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014					
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée
- Sûretés données			N E A N T		
- Sûretés reçues	5 348 190,03	Hypothèque		Prêts au Logement	

(1) Gage : 1 - Hypothèque ; 2 - Nantissement ; 3 - Warrant ; 4 - Autres ; 5 - (à préciser)
 (2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) [entreprises liées, associés, membres du personnel]
 (3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ETAT : B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL		
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015		
ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Avals et cautions		
Acte de cession de Créances Professionnelles mois November 2015	452 588 101,03	412 069 027,04
Acte de cession de Créances Professionnelles mois December 2015	511 288 051,26	503 775 939,09
Importation Temporaire		
ALSTOM France	26 789,00	26 789,00
CENTRACOM	4 650,00	4 650,00
LAMBLIN Voies Ferrées	133 688,00	133 688,00
Exportation Temporaire		
URS (38 890,00 MAD)	38 890,00	38 890,00
FERBECK & FURMITHERM (43028 EUR)	208 712,00	208 712,00
ALSTOM France (80750 EURO)	2 006,00	2 006,00
ALSTOM POWER SERVICE (5000 euro)	35 313,00	35 313,00
SCOTT USA (1350 USD)	6 557,00	6 557,00
SIGNATURE SCIENCE LLC(19630 usd)	555 196,00	-
BEIZ TECHNIQUE (93794 EURO)	495 557,00	495 557,00
Paul boman	-	663,00
ABB SECHERON SA (1500 CHF)	4 752,00	4 752,00
ABB SECHERON SA (1460 CHF)	8 622,00	8 622,00
ABB SECHERON SA (2090CHF)	9 628,00	9 628,00
ABB SECHERON SA (34600CHF)	77 021,00	77 021,00
Kema 2000 EURO	6 648,00	6 648,00
ABB SECHERON (3850 EURO)	8 217,00	
TOTAL	965 498 398,29	916 904 462,13

ETAT : B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL		
ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Avals et cautions		
A) G.A		
EDF TRADING LIMITED (USD 2 000 000,00) (AWB)		18 139 000,00
GLENCORE (USD 2 000 000,00) (AWB)		18 139 000,00
E.ON GLOBAL (USD 2 000 000,00) (BCP)		18 139 000,00
SUEK AG (USD 2 000 000,00) (BMCE)	19 893 000,00	18 139 000,00
E.ON GLOBAL (USD 2 000 000,00) (BCP)	19 893 000,00	
TRAFIGURA (USD 2 000 000,00) (BCP)	19 893 000,00	
SUEK AG (USD 2 000 000,00) (BMCI)	19 893 000,00	
SUEK AG (USD 2 000 000,00) (BMCI)	19 893 000,00	
VITOL S.A (USD 2 000 000,00) (BMCE)	19 893 000,00	
NOBLE RESSOURCES INTERNATIONAL (USD 2 000 000,00) (BP)	19 893 000,00	
GLENCORE (USD 2 000 000,00) (BMCI)	19 893 000,00	
Convention de sequestre ONE (Lettre de credit)	425 000 000,00	425 000 000,00
AFRIQUIA (Attijari wafa bank)	339 820,20	339 820,20
AFRIQUIA (BP)	559 812,60	559 812,60
B) O&M		
CCI AG (31668,70 EURO)		348 419,04
ABB SA		933 000,00
ABB SA		4 550 417,50
AFRIC PESAGE	294 000,00	294 000,00
BUZZICHELLI MAROC	956 332,80	956 332,80
SCHNEIDER ELECTRIC IT MOROCCO		177 732,00
EMT		424 677,60
LE MONDE VEGETAL	269 200,00	269 200,00
OSS	83 592,00	83 592,00
SMAC STE	134 068,70	134 068,70
STOKVIS NORD-AFRIQUE	192 000,00	192 000,00
GETRA (210000)	2 268 840,00	2 310 420,00
SOMARAIL (35095,00)		386 115,19
SOMARAIL (9661,5 eur) Credit du Maroc		106 295,82
SOMARAIL (9661,5 eur) Societe Generale		106 295,82
SOMARAIL (22877,50 eur) Credit du Maroc		251 698,26
SOMARAIL (22877,50 eur) Credit du Nord		251 698,26
AUTOMATION TECHNIQUE	388 800,00	388 800,00
BABCOCK WANSON		228 968,64
BABCOCK WANSON		49 800,00
SOMARAIL (20655 eur) Credit du Nord	223 156,62	227 246,31
SOMARAIL (11846 eur) Credit du Nord	127 984,18	130 329,69
SOMARAIL (11564 eur) societe Generale	124 905,04	127 194,12
SOMARAIL (8850 eur) Societe Generale		97 367,70
SOMARAIL (26135,26eur) Societe Generale		287 540,13
SOMARAIL (3286,24eur) Societe Generale	35 504,54	36 155,21
Atlas copco	304 091,00	304 091,00
ALSTOM GRID Maroc		2 449 822,96
OLLEARIS MAGHREB	109 564,49	109 564,49
SOMAGEC	6 619 460,12	
BABCOCK WANSON MAROC	528 663,48	
United Ventures Group	350 988,00	
- Autres engagements reçus		
TOTAL	598 054 783,77	514 668 476,04

ETAT : B10 - TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL										
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015										
Rubriques 1	Date de la première échéance 2	Durée du contrat en mois 3	Valeur estimée du bien à la date du contrat 4	Durée théorique d'amortissement du bien 5	Cumul des exercices précédents des redevances 6	Montant de l'exercice des redevances 7	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat 10	Observations 11
							A moins d'un an 8	A plus d'un an 9		
N E A N T										

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2015



ETAT : B11 - DETAIL DES POSTES DU C.P.C.			
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015			
POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
611	CHARGES D'EXPLOITATION		
	Achats revendus de marchandises		
	- Achats de marchandises		
	- Variation des stocks de marchandises (+/-)		
	Total		
612	Achats consommés de matières et fournitures	2 904 757 903,10	2 976 146 968,38
	- Achats de matières premières	19 029 229,45	(129 011 152,03)
	- Variation des stocks de matières premières	161 152 304,85	120 395 117,80
	- Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	(75 778 745,76)	(20 685 431,40)
	- Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	52 322 663,59	88 418 439,63
	- Achats non stockés de matières et de fournitures	112 889 486,78	102 059 635,57
	- Achats de travaux, études et prestations de services		
	Total	3 174 372 842,01	3 137 323 577,95
613/614	Autres charges externes	11 849 528,59	9 783 394,10
	- Locations et charges locatives	38 011 877,03	60 411 561,83
	- Entretien et réparations	29 789 336,17	30 240 164,17
	- Primes d'assurances	16 663 496,05	18 029 565,39
	- Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	33 152 077,94	41 682 004,68
	- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	6 210 245,14	8 577 952,05
	- Redevances pour brevets, marques, droits...	2 541 159,19	591 312,49
	- Etudes, recherches et documentation	2 663 516,59	2 485 724,90
	- Transports	4 072 126,21	3 161 158,97
	- Déplacements, missions et réceptions	29 224 744,61	37 616 443,88
	- Reste du poste des autres charges externes		
	Total	174 178 107,52	212 579 282,46
616	Impôts et taxes	23 658 209,67	24 359 493,70
617	Charges de personnel	167 302 956,34	169 083 055,73
	- Rémunérations du personnel	31 620 624,68	31 672 101,02
	- Charges sociales		
	Total	198 923 581,02	200 755 156,75
618	Autres charges d'exploitation		
	- Jetons de présence		
	- Pertes sur créances irrécouvrables		
	- Reste de poste des autres charges d'exploitation		
	Total		
638	CHARGES FINANCIERES		
	Autres charges financières		
	- Charges nettes sur cessions des titres et valeurs de placement		
	- Reste du poste des autres charges financières		
	Total		
658	CHARGES NON COURANTES		
	Autres charges non courantes		
	- Pénalités sur marchés et déduits	132 224,47	2 337 016,44
	- Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	- Pénalités et amendes fiscales	17 784 909,31	13 541 986,94
	- Créances devenues irrécouvrables		
	- Reste du poste des autres charges non courantes		
	Total	17 917 133,78	15 879 003,38

ETAT : B11 Bis - DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (suite)			
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015			
POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
711	PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Ventes de marchandises		
	- Ventes de marchandises au Maroc		
	- Ventes de marchandises à l'étranger		
	- Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	Ventes des biens et services produits	4 887 224 375,99	4 877 913 258,79
	- Ventes de biens au Maroc		
	- Ventes de biens à l'étranger		
	- Ventes des services au Maroc		
	- Ventes des services à l'étranger		
	- Redevances pour brevets, marques, droits...		
	- Reste du poste des ventes et services produits		
	Total	4 887 224 375,99	4 877 913 258,79
713	Variation des stocks de produits		
	- Variation des stocks des biens produits (+/-)		
	- Variation des stocks des services produits (+/-)		
	- Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	Total		
718	Autres produits d'exploitation		
	- Jetons de présence reçus		
	- Reste du poste (produits divers)	2 165 558,31	3 876 850,80
	Total	2 165 558,31	3 876 850,80
719	Reprises d'exploitation, transferts de charges	23 285 103,50	18 047 239,29
	- Reprises		
	- Transferts de charges		
	Total	23 285 103,50	18 047 239,29
	PRODUITS FINANCIERS		
738	Intérêts et autres produits financiers	606 642,04	1 231 492,07
	- Intérêts et produits assimilés		
	- Revenus des créances rattachées à des participations		
	- Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	19 821 238,44	96 741 044,69
	- Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	Total	20 427 880,48	97 972 536,76

ETAT : B12 - PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL			
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015			
INTITULE		Montant T1	Montant T2
I. RESULTAT NET COMPTABLE			
	Bénéfice net	1 008 634 519,35	
	Perte nette		-
II. REINTEGRATIONS FISCALES		263 823 300,74	
	1. Courantes	18 418 986,93	
	- Ecart de conversion passif sur éléments circulants au 31-12-2015	3 601 651,97	
	- Surplus d'amortissement fiscalement non déductible sur matériel de transport	403 368,75	
	- Cadeaux à la clientèle	682 067,75	
	- Dotations courantes non déductibles	13 731 898,46	
	2. Non courantes	245 404 313,81	
	- Pénalités et amendes fiscale	149 731,00	
	- Dons	468 676,00	
	- Autres charges sur exercices Antérieurs	92 343,89	
	- Charges non courantes non déductibles	7 276 207,47	
	- Contribution Sociale de Solidarité 2015	16 977 817,42	
	- Provision engagements de retraite au 31 décembre 2015	15 384 492,00	
	- Amortissement Immobilisations recherche et développement	22 966 927,04	
	- Reintégration Fiscale Amortissement révisions mineures	15 068 263,11	
	- Impôts sur les sociétés	167 019 855,88	
	Total	1 272 457 820,09	548 705 111,29
III. DEDUCTIONS FISCALES			
	1. Courantes		
	- Ecart de conversion passif sur passif circulant au 31 12 2014		7 420 299,94
	2. Non courantes		
	- Reprise Provision Engagements de retraite au 31 décembre 2014		13 936 737,00
	- Déduction Fiscale Amortissements révisions mineures		37 814 096,93
	- Reprise non déductible sur provisions non courantes		25 201 696,43
	- Reprise sur provisions non courantes		2 337 016,44
	- Produit des titres de participations		461 995 264,55
	Total		548 705 111,29
IV. RESULTAT BRUT FISCAL			
	Bénéfice brut fiscal si T1 > T2 (A)		723 752 708,80
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)			
	Exercice n-4		
	Exercice n-3		
	Exercice n-2		
	Exercice n-1		
VI. RESULTAT NET FISCAL			
	Bénéfice net fiscal (A-C)		723 752 708,80
	ou déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES			
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER			
	Exercice n-4		
	Exercice n-3		
	Exercice n-2		
	Exercice n-1		
	Exercice n		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT : B13 - DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS		
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015		
I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
- Résultat courant d'après C.P.C.	(+/-)	1 024 183 707,37
- Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	18 418 986,93
- Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	(7 420 299,94)
- Résultat courant théoriquement imposable	(=)	1 035 182 394,36
- Impôt théorique sur résultat courant	(-)	310 554 718,31
- Résultat courant après impôts	(=)	713 628 989,06

II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

ETAT : B14 - DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE				
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015				
NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	111 800 386,23	686 081 892,94	681 374 163,17	116 508 116,00
B. T.V.A. Récupérable	82 088 048,10	709 951 354,44	735 473 926,79	56 565 475,75
* sur charges	77 101 948,70	701 550 956,09	722 135 615,90	56 517 288,89
* sur immobilisations	4 986 099,40	8 400 398,35	13 338 310,89	48 186,86
C. TVA Due ou Crédit de T.V.A. = (A - B)	29 712 338,13	(23 869 461,50)	(54 099 763,62)	59 942 640,25
NB : Crédit de TVA suivant déclaration au 31 décembre 2015 :				(398 109 536,50)

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2015



ETAT : C1 - ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 2 358 854 200,00 DH

Nom, prénom, ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRE		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exerc. précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
ABU DHABI NATIONAL	Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower						
ENERGY COMPANY (TAQA)	ABU DHABI, UNITED ARAB EMIRATES	20 236 583	20 236 583	100,00	2 023 658 300	2 023 658 300	2 023 658 300
Frank Joseph Perez	7455sw, 164 Street Palmetto Bay, Floride 33157	1		100,00	100	100	100
Robert Carl Sheldon	Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower	1		100,00	100	100	100
	ABU DHABI, UNITED ARAB EMIRATES						
Khalid Al Sayari	Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower	1	1	100,00	100	100	100
	ABU DHABI, UNITED ARAB EMIRATES						
RMA WATANYA	Avenue des FAR - Casablanca	446 927	446 927	100,00	44 692 700	44 692 700	44 692 700
SCR	Tour ATLAS - Place Zellaqa - Casablanca	446 927	446 927	100,00	44 692 700	44 692 700	44 692 700
MCMA	Rue Abou Inane - Rabat	223 464	223 464	100,00	22 346 400	22 346 400	22 346 400
Public		2 234 638	2 234 640	100,00	223 463 800	223 463 800	223 463 800
		23 588 542	23 588 542		2 358 854 200	2 358 854 200	2 358 854 200

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ETAT : C2 - ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
		(Décision de l'AGO du 30 MARS 2015)	
		- Réserve légale	16 759 780,00
- Autres réserves (reserves facultatives)	44 592 842,29	- Autres réserves (reserves facultatives)	16 968 873,40
- Résultats nets de l'exercice 2014 en instance d'affectation	508 083 735,11	- Tantièmes	
- Résultat net de l'exercice		- Dividendes	518 947 924,00
- Prélèvements sur les réserves		- Autres affectations (Résultat en instance d'affectation)	-
- Autres prélèvements		- Report à nouveau	-
TOTAL A	552 676 577,40	TOTAL B	552 676 577,40

Total A = Total B

ETAT : C3 - RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice N-2 Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Exercice N-1 Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Exercice N Du 01/01/2015 au 31/12/2015
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
• Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	6 130 779 321,03	4 191 935 698,20	4 484 568 287,29
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	4 936 352 669,39	4 877 913 258,79	4 887 224 375,99
2. Résultat avant impôts	515 477 795,54	672 696 003,61	1 008 634 519,36
3. Impôts sur les résultats	171 832 524,23	164 612 268,50	167 019 855,88
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent		2 514 538 577,20	518 947 924,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation) de l'ex. précédent			
RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
• Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	14,57	21,54	35,68
• Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent		106,60	22,00
PERSONNEL			
• Montant des salaires bruts de l'exercice	152 437 133,18	169 083 055,73	167 302 956,34
• Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	335	338	332

ETAT : C4 - TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVICES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
- Financement permanent		
- Immobilisations brutes		48 166 000,86
- Rentrées sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de financement		
- Produits	277 119,87	
- Charges		3 334 833 701,29
TOTAL DES ENTREES	277 119,87	
TOTAL DES SORTIES		3 382 999 702,15
BALANCE DEVICES	3 382 722 582,28	
TOTAL	3 382 999 702,15	3 382 999 702,15

ETAT : C5 - DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
• Date de clôture (1)	31 décembre 2015
• Date d'établissement des états de synthèse (2)	1 mars 2016

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION

Dates	Indication des événements	
	- Favorables	NEANT
	- Défavorables	NEANT



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TAQA MOROCCO S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 4.618.127.866,88 dont un bénéfice net de MAD 841.614.663,48.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TAQA MOROCCO S.A. au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

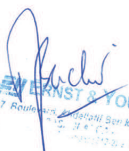
Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca le 2 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
Casablanca

Bachir TAZI
Associé

BENJELLOUN TOUIMI
CONSULTING



BENJELLOUN TOUIMI
CONSULTING BT
Espace Bureaux Clarence, 13, Rue Al Kasr
Casablanca - Maroc
Tel : 212 33 99 05 17 Fax : 332 22 99 05 75
Dossier : 0370203 - IF : 1006199 - CNSS : 441191

Abdelmajid
BENJELLOUN TOUIMI
Associé